

Décision

Générale

colonial

Décision n° 27 du 12 janvier 1948 au sujet de Ahmed Aouad,

n° 27

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 janvier 1948

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1948

Date du numéro

30 avril 1948

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de :

Art. 1er

« 4° Commis D Alumed Aouad, 12° échelon (travaux publics) », lire: « 4° Commis :Ahmed Houmad, 13° échelon (travaux publics). » (Le reste sans changement.).